



<b>Infos communautaires</b>	<b>2</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>15</b>
<b>Infos - Incendie</b>	<b>19</b>
<b>Infos - F.A.D.O.Q.</b>	<b>20</b>
<b>Avis - Travaux publics</b>	<b>23</b>
<b>Événements</b>	<b>25</b>
<b>Conseil municipal</b>	<b>29</b>



### **NOUVEAU : un accès gratuit au Train de Charlevoix pour nos citoyens !**

Bonne nouvelle pour les résidents et propriétaires de Petite-Rivière-Saint-François : la Municipalité lance un projet pilote de transport GRATUIT vers Baie-Saint-Paul, 7 jours sur 7, pour toute la saison 2025 du Train de Charlevoix (13 juin au 2 novembre)

Comment ça fonctionne ?

- Billets disponibles à l'hôtel de ville (1067, rue Principale)
- Du lundi au vendredi, entre 8 h et 9 h le jour du départ
- Pour les départs du week-end, passez le vendredi entre 8 h et midi
- Preuve de résidence ou de propriété requise
- Ados de 15 ans et + acceptés même seuls, avec billet

Horaire du train :

- Départ PRSF : 9 h 35 → Baie-Saint-Paul : 10 h 00
- Retour Baie-Saint-Paul : 15 h 00 → PRSF : 15 h 30

Des sièges sont réservés chaque jour. En cas de forte affluence, l'embarquement debout est permis.

Un moyen simple, durable et pratique pour vous déplacer autrement..

Pour tous les détails, rendez-vous sur notre site Web.



### **Jam de Blues avec Mike Deway et ses invités**

27 septembre 2025 - 19h30 H

Domaine à Liguori

Le légendaire Mike Deway, véritable pionnier du blues au Québec, convie les musiciens et chanteurs de la région (et d'ailleurs!) à venir partager la scène pour un grand jam de blues.

Que vous jouiez de la guitare, du saxophone, de l'harmonica ou que vous ayez simplement envie de pousser la note, cette soirée est pour vous! Pour participer, il suffit de vous inscrire en écrivant à Réal Tremblay (real.tremblay05@gmail.com) en mentionnant votre instrument et les pièces que vous souhaitez interpréter.

Une occasion unique de célébrer la musique, l'expression spontanée et le talent local dans une ambiance chaleureuse et festive. Entrée gratuite – bienvenue à tous!

L'événement est 100% gratuit

Infos : Réal Tremblay – 418 473-8139

# INFO COMMUNAUTAIRE



## Gala de musique traditionnelle

5 octobre à 13h

Domaine à Liguori

Venez assister (ou participer!) à un gala amateur festif de musique traditionnelle, avec des musiciens bien connus de Charlevoisiens comme Bernard Bouchard, en compagnie de l'incomparable Richard Foster et son ensemble. Que vous soyez musicien.ne d'expérience ou simplement amateur de reels et de giges, ce rendez-vous s'annonce rassembleur et authentique. Une belle occasion de célébrer notre patrimoine vivant dans un cadre convivial et champêtre.

\*Gratuit – ambiance garantie!



## Récital intimiste Rosemarie Gauthier (Participante à La Voix)

18 octobre 19h30

Le Domaine à Liguori (Coop l'Affluent) accueillera l'auteure-compositrice-interprète Rosemarie Gauthier pour un récital tout en douceur, en voix et guitare. Originaire de Lévis, elle a charmé le Québec à l'hiver 2024 lors de son passage à La Voix, dans l'équipe de Roxane Bruneau.

Inspirée par la pop et le folk, Rosemarie trace sa route artistique avec sincérité et sensibilité. Demi-finaliste au Festival international de la chanson de Granby et participante au concours Ma Première Place des Arts, elle poursuit présentement l'enregistrement de son tout premier EP, dont la sortie est prévue à l'automne 2025.

Seule sur scène avec sa guitare, elle livre des chansons empreintes de vulnérabilité, explorant l'amour, le lien humain et le besoin de dire ce qui touche. Une soirée intimiste, à ne pas manquer!

Entrée gratuite



## Conférence «Petite-Rivière se raconte»

La petite histoire des débuts par Gilles Lavoie

19 octobre 13h30

Rendez-vous au Domaine à Liguori pour une plongée passionnante dans les origines de Petite-Rivière-Saint-François. Gilles Lavoie, dit « l'historien », citoyen passionné et grand conteur de notre passé, présentera une conférence captivante sur la période fondatrice du village, de 1662 à 1720.

À travers anecdotes, faits historiques et récits documentés, il abordera des thèmes fascinants : l'érosion des berges (quand et pourquoi?), les pratiques de pêche traditionnelles (anguille, marsouins, etc.), la navigation au fil du fleuve... et bien d'autres aspects de la vie des premiers habitants de notre communauté.

Un moment de transmission et de mémoire à ne pas manquer, dans une ambiance conviviale et rassembleuse.

\*Entrée gratuite



## Soirée Karaoké au Domaine à Liguori

24 octobre 20h

Venez faire la fête avec Gilles et sa gang lors d'une soirée karaoké survoltée où le plaisir passe avant la justesse. Pas besoin d'être un pro – ici, l'important, c'est de chanter fort, chanter faux (si ça arrive!) et chanter ensemble. Que vous soyez adepte des grands classiques, des ballades d'amour ou des hits de l'heure, le micro vous attend!

Rassemblez vos amis, réchauffez vos cordes vocales et venez mettre l'ambiance!

\*Entrée gratuite – ambiance garantie!

# INFO COMMUNAUTAIRE



## **OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER GÉNÉRAL 28.31\$ à 28.86\$**

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste assumera diverses fonctions reliées à l'entretien et la réparation des infrastructures municipales : réseau routier, aqueduc, égouts, parc et bâtiments;

### **DESCRIPTION DES TÂCHES RELIÉES AU POSTE :**

- Opérations manuelles de déneigement (entrée-bornes incendie-toiture-etc.);
- Procéder à des travaux d'entretien et de rénovation des infrastructures et des bâtiments municipaux;
- Entretien de la patinoire;
- Entretien des terrains et des bâtiments municipaux;
- Maintenir la propreté des lieux;
- Effectuer toutes autres tâches reliées à sa fonction ou demandées par la direction.

### **PROFIL RECHERCHÉ :**

- Posséder un permis de conduire valide;
- Faire preuve d'une grande autonomie ;
- Le candidat devra posséder un bon sens de l'organisation et des priorités ;
- Expérience de travail d'au moins 2 ans dans un poste similaire;

### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

- **Disponibilité** : Jour/soir/fin de semaine – selon les besoins du service;
- Statut, temps complet (40 heures semaine);
- Conditions salariales selon la convention collective en vigueur.
- Prime de rétention : 1 000 \$ à 3 000 \$.

### **POUR POSTULER :**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 26 septembre 2025, à midi à l'adresse suivante :

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François  
1067 rue Principale  
Petite-Rivière-Saint-François, QC  
G0A 2L0  
Att : Stephane Simard, Directeur général

Ou par courriel : [ssimard@petiteriviere.com](mailto:ssimard@petiteriviere.com)

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Les candidatures seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Remerciant à l'avance tous les postulants, seuls les candidats retenus pour une entrevue feront l'objet d'une communication ultérieure.

# Souper spaghettis au profit de l'église de Petite-Rivière-Saint-François

La communauté est invitée à un délicieux souper spaghettis bénéfice le dimanche 28 septembre 2025 à 18 h, à la salle municipale de Petite-Rivière-Saint-François.

Tous les profits serviront à soutenir les activités liées au culte dans notre église.

Coût : 20 \$ par personne

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Apportez vos consommations (vin, bière ou autres)

Il y aura prix de présence et tirages de plusieurs articles tout au long de la soirée!

Les billets seront en vente sur place, mais les places sont limitées.

Infos :

Lise Bouchard — 418 240-5184

Denise Lavoie — 418 240-6408

Merci de soutenir votre église et de contribuer à la vitalité de notre communauté!





## **Rabais Exclusif pour les Résidents de Petite-Rivière-Saint-François !**

Du 15 mai au 13 octobre 2025, le Musée maritime de Charlevoix offre un rabais de 50% sur la tarification individuelle pour tous les résident(e)s de Petite-Rivière-Saint-François ! 🎉

C'est l'occasion idéale de découvrir l'histoire maritime de notre région et de plonger dans l'univers fascinant du musée. Une preuve de résidence sera demandée pour bénéficier de cette offre.

 Période de l'offre : Du 15 mai au 13 octobre 2025

 305 Rue de l'Église, Saint-Joseph-de-la-Rive, QC G0A 3Y0

 Pour plus d'infos ou pour poser vos questions, contactez Claire Litzler à :

 [info@museemaritime.com](mailto:info@museemaritime.com)

 418 635-1131

 Découvrez-en plus sur leur site ici : [www.museemaritimecharlevoix.com](http://www.museemaritimecharlevoix.com)

# Café- conférence

Activité gratuite à ne pas manquer!



*Les fraudes*  
Présenté par la Sûreté du Québec

16 septembre 2025  
9 h 30 à 11 h

Coop de l'Affluent  
1300, rue Principale  
Petite-Rivière-Saint-François

Information  
418 760-1050  
Aucune inscription requise



En partenariat avec :  
Québec



Une initiative de votre comité local Municipalité amie des aînés (MADA)

## À VOS PRESTOS!

LE PLAISIR DE SE RETROUVER POUR  
CUISINER AVEC NOS PRODUITS LOCAUX

En compagnie de  
Sylvain Dervieux,  
chef et propriétaire du  
restaurant **Faux Bergers**



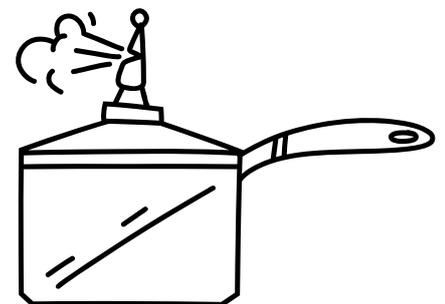
**19 SEPTEMBRE**

9 h à 12 h

Salle municipale  
1067, rue Principale  
Petite-Rivière-St-François

Activité gratuite  
pour les aînés de la  
MRC de Charlevoix

Places limitées  
Inscription au 418 617-0173



En partenariat avec :  
Québec



SDLE  
SERVICE DE  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL ET  
ENTREPRENEURIAL



# INFO COMMUNAUTAIRE



## Procurez-vous le chandail officiel du 350e !

**Affichez vos couleurs et portez fièrement le 350e anniversaire de Petite-Rivière-Saint-François .**

**Nos chandails techniques, confortables et respirants sont parfaits pour toutes vos activités et pour célébrer ensemble notre grande histoire. Un beau souvenir à garder de cette année historique !**

**Tailles disponibles : S, M, L, XL, XXL**

**Prix : 20 \$ seulement  
Où vous les procurer ?**

**En vente dès maintenant en remplissant notre formulaire de réservation en ligne:  
<https://forms.gle/RxwXTAmJn3N8nxHF6>**

**Pour toute question, veuillez communiquer avec Mylène Simard par courriel au [msimard@petiteriviere.com](mailto:msimard@petiteriviere.com) ou par téléphone au 418-760-1050 au poste 6106.**

**Passez votre commande avant le 29 septembre pour être certain d'avoir le vôtre !**



# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

## RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Remplir le **formulaire en ligne** ou nous **téléphoner** d'ici le 17 septembre 16 h pour une collecte spéciale pendant la semaine du 22 septembre 2025.



### Maximum autorisé

- 6 articles par résidence
- Poids maximal par article = 125 kg

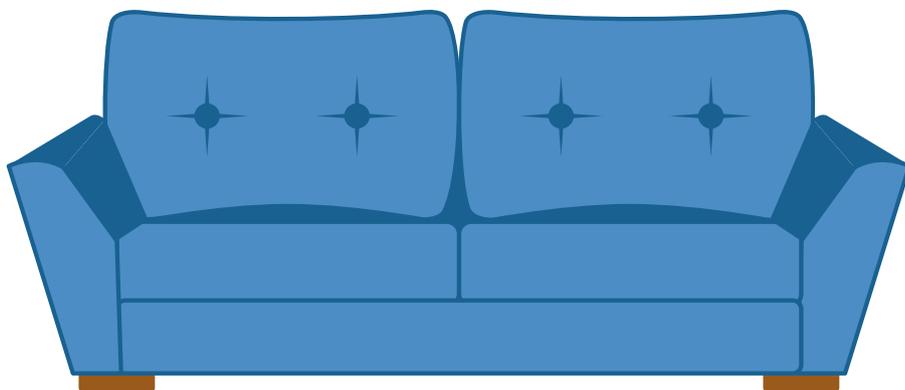


### Sont interdits

Appareils réfrigérants, appareils électroniques, matériaux de construction, pneus, résidus dangereux et déchets domestiques



418 435-2639, poste 6012 | [mrccharlevoix.ca](http://mrccharlevoix.ca)



## Club Med

### Petite-Rivière-Saint-François fête ses 350 ans !

## Le Club Med Québec - Charlevoix s'associe à la Municipalité pour célébrer cet anniversaire historique.

Chers résidents,

Venez (re)découvrir le Club Med et profitez de notre formule tout-inclus : restauration, activités sportives, bien-être, spectacles et plus encore...  
Profitez d'un tarif exceptionnel pour la saison été 2025 (du 1er Juillet au 13 Octobre).

Une invitation exclusive pour vivre l'expérience Club Med... chez vous !



Sports et activités



Programme yoga



Piscine, bain chaud  
et hammam



Cave à vin\*



Brevages avec  
ou sans alcool



Buffet gourmet



Musique en direct  
et spectacle



Spa par Sothys\*

- Offre disponible sur présentation d'un justificatif de résidence
- Réservation auprès de la réception par courriel ou téléphone: [qchccrec01@clubmed.com](mailto:qchccrec01@clubmed.com) ou [+1 800-428-2624](tel:+18004282624)
- \*En supplément



Club Mjor



## **BONNE NOUVELLE!**

**Les jeudis rencontre sont de retour dès le 11 septembre.**

**Joignez-vous à nous au Domaine Liguori**

**tous les jeudis 13:00.**

**Venez Tricoter, broder, jouer à des jeux de société**

**ou tout simplement**

**Prendre un bon café et ce en bonne compagnie.**

**On vous attend!**

**On a hâte de vous y rencontrer!**

## Ce que je "voeux" pour Petite-Rivière-Saint-François

Et si on écrivait l'avenir de Petite-Rivière? 🖋️🌟

Nos capsules temporelles du 350e seront bientôt disponibles lors des événements de l'automne!

Comment ça fonctionne ? :

Ouvrez le coffre officiel du 350e et rédigez votre vœu pour le village sur un bout de papier.

Glissez-le dans l'une des capsules suspendues de votre choix.

Votre message sera conservé 25 ans et lu lors du 375e anniversaire de Petite-Rivière-Saint-François.

Nous vous invitons à participer en grand nombre et à transmettre un mot d'espoir aux générations futures. ❤️

Un merci spécial à madame Paule Francoeur pour cette merveilleuse initiative!

#PRSF350 #CapsuleTemporelle



PRÉSENCE ACCRUE EN SEPTEMBRE



# INFO COMMUNAUTAIRE

Le dimanche 2 novembre 2025, aux prochaines élections générales municipales, les citoyennes et citoyens de Petite-Rivière-Saint-François seront invités à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement éclairé de la Municipalité pour quatre ans.

Pourquoi ne pas poser votre candidature pour siéger au prochain conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, ou alors inviter une personne de votre entourage à le faire?

## COMMENT POSER MA CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

### 1 Entamer ma réflexion

- Valider mon intérêt à occuper un poste d'élue ou d' élu au municipal :
  - Est-ce un engagement qui répond à mes aspirations?
  - Est-ce que je pourrais concilier le tout avec mes autres priorités personnelles et professionnelles?
  - Pourquoi souhaiterais-je représenter mes concitoyennes et concitoyens au conseil municipal?
- M'informer sur [www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca)
- M'abonner à l'Infolettre pour ne rien manquer des dates et des étapes importantes
- Assister à une [séance d'information](#) présentée par ma direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Dès maintenant

### 2 Déterminer le poste qui m'intéresse

- Considérer les différents postes d'élue ou d' élu au municipal :
  - Mairesse ou maire
  - Conseillère ou conseiller
  - Préfète ou préfet de ma MRC
  - Élu(e) d'un arrondissement
- M'informer sur ces postes en consultant les pages [Rôles des élus municipaux](#) et [Fonctionnement du conseil municipal](#)
- Vérifier si je réponds aux conditions d'éligibilité en consultant la page [Conditions d'éligibilité pour présenter ma candidature aux élections municipales](#)

### 3 Choisir mon type de candidature – Pour une municipalité de 5 000 habitants ou plus

- Choisir de me présenter avec un parti politique ou de manière indépendante
- Consulter la page [Types de candidatures aux élections municipales](#)
- Obtenir une autorisation de la présidence d'élection de ma municipalité d'ici le jour du scrutin si je décide de me présenter de manière indépendante et que je souhaite solliciter des contributions et effectuer des dépenses

Municipalité de 5 000 habitants et plus

Municipalité de moins de 5 000 habitants

### 3 Choisir mon type de candidature – Pour une municipalité de moins de 5 000 habitants

- Choisir de me présenter de manière indépendante ou avec une équipe reconnue
- Faire reconnaître mon équipe par la présidence d'élection de ma municipalité, le cas échéant
- Consulter la page [Types de candidatures aux élections municipales](#)

### 4 Recueillir le nombre de signatures requis

- Obtenir le formulaire de déclaration de candidature auprès de la présidence d'élection de ma municipalité
- Valider le nombre de signatures requis, selon le poste et la taille de la municipalité ou de l'arrondissement

3 octobre 2025 après 16 h 30

Du 19 septembre au 3 octobre 16 h 30

### 5 Déposer ma candidature

- Déposer au bureau de la présidence d'élection la déclaration de candidature remplie avec tous les éléments exigés par la loi, y compris les signatures d'appui
- Consulter la page [Se présenter aux élections municipales](#) ou le [Guide à l'intention des candidates et des candidats aux élections générales municipales de 2025](#) pour obtenir l'information nécessaire

### 6 Si je suis la seule candidate ou le seul candidat le 3 octobre, après 16 h 30

- Être proclamée élue ou proclamé élu sans opposition
- Prêter serment dans les 30 jours

Après le 2 novembre 2025

### 6 Après le scrutin

- Être proclamée élue ou proclamé élu au plus tôt quatre jours après la fin du recensement des votes
- Prêter serment dans les 30 jours



#### PUBLICATIONS ET OUTILS DISPONIBLES EN LIGNE

[www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca)

#### Outils destinés aux candidates et candidats

- [Guide à l'intention des candidates et des candidats au conseil municipal pour l'élection générale de 2025](#)
- [Pour une présence accrue des femmes en politique municipale – Un changement au bénéfice de l'ensemble des Québécoises et des Québécois](#)

#### Outils destinés aux élues et élus municipaux

- [Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux](#)
- [Outils de référence pour les nouvelles élues et les nouveaux élus municipaux](#)
- [Contre le cyberharcèlement en politique municipale : les bonnes pratiques à adopter](#)
- [Mesures pour favoriser le respect et la civilité : unis pour la démocratie](#)

#### Pour en savoir plus

- [L'organisation municipale au Québec en 2024](#)
- [Faire entendre sa voix : vocabulaire des élections](#)

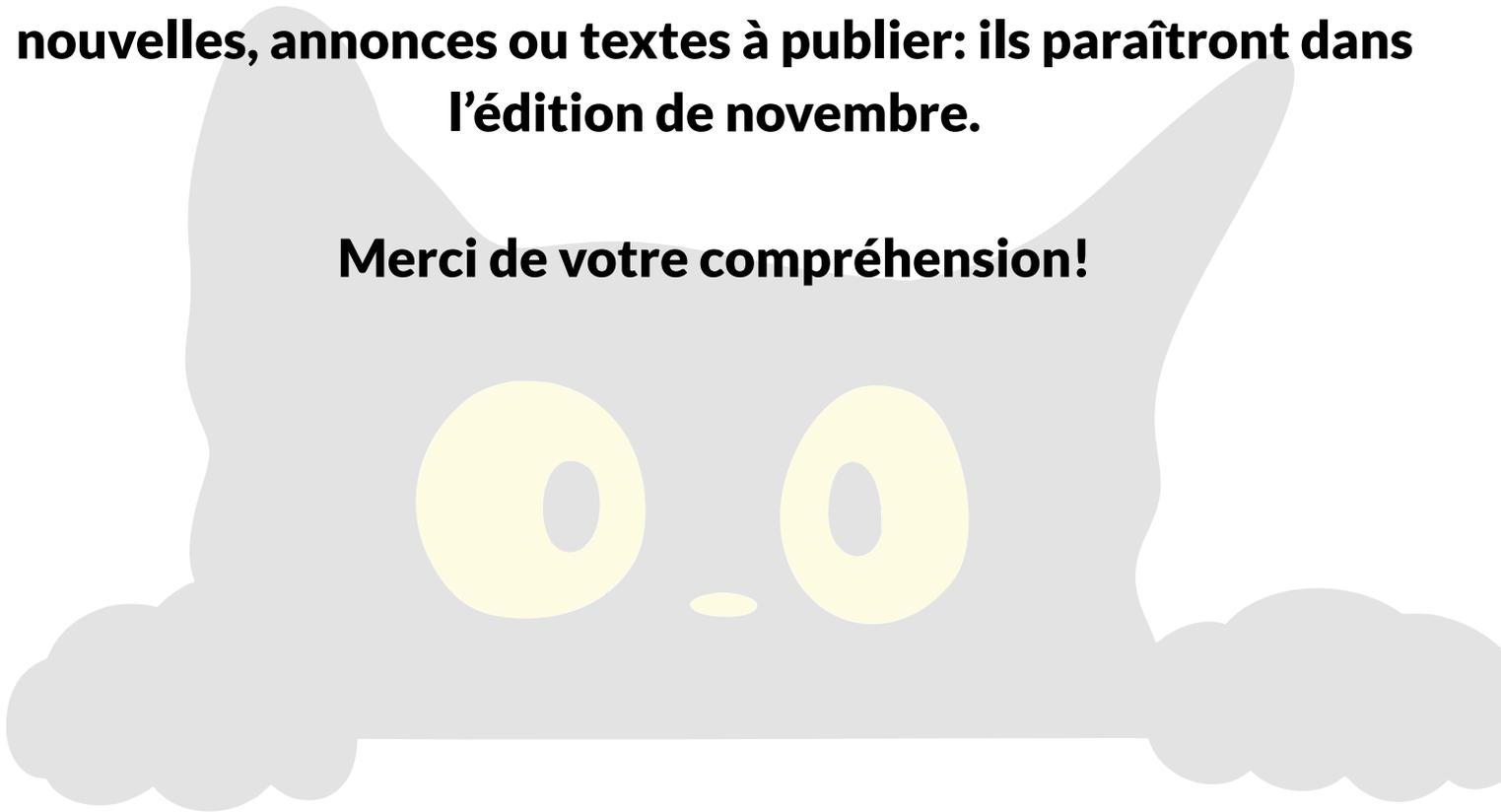


## AVIS À NOS LECTEURS

**Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de parution du journal au mois d'octobre. Nous serons de retour en novembre avec une nouvelle édition qui présentera, entre autres, les résultats des élections municipales.**

**Vous pouvez toutefois continuer à nous faire parvenir vos nouvelles, annonces ou textes à publier: ils paraîtront dans l'édition de novembre.**

**Merci de votre compréhension!**



**À Petite-Rivière,  
on se respecte !**

## CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



### RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en tout temps. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



### FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



### FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



### DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



### RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et éviter de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

**MERCI**  
**POUR VOTRE COOPÉRATION !**



Apprenez-en plus et **adhérez au code** en vous rendant au **[petiteriviere.com](http://petiteriviere.com)**



**PETITE-RIVIÈRE**  
**SAINT-FRANÇOIS**

## Entretien de la fosse septique

Avec l'approche de l'automne, plusieurs d'entre vous feront vidanger leur fosse septique. Une fosse septique nécessite un entretien régulier. Un mauvais entretien d'une fosse septique peut engendrer de multiples conséquences pour l'environnement et la population, telles que la contamination de la nappe phréatique et des puits artésiens ainsi que la détérioration de la santé des cours d'eau. De plus, une installation mal entretenue diminuera sa durée de vie.

Afin de maximiser l'efficacité de l'installation sanitaire et pour prolonger sa durée de vie, il faut éviter d'y déposer certaines matières, dont voici une liste:

cheveux, filtres à café, soie dentaire, couches jetables, litière pour chat, mégots de cigarette, graisse ou huile, essuietout, tampons, serviettes hygiéniques, condoms ou pansements. Ces objets se décomposent trop lentement et risquent de colmater votre champ d'épuration.

Ne jamais déverser des produits chimiques polluants, tels que: eau de Javel, chlore ou Borax. Ces produits ralentissent ou tuent l'activité bactérienne, essentielle à la dégradation des matières organiques contenues dans la fosse.

Il est important de vidanger la fosse septique selon les exigences requises afin que celle-ci remplisse sa fonction adéquatement.

Ainsi, selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, une fosse septique utilisée toute l'année doit être vidangée au moins une fois tous les deux (2) ans et une fois tous les quatre (4) ans lorsqu'elle est utilisée d'une façon saisonnière.

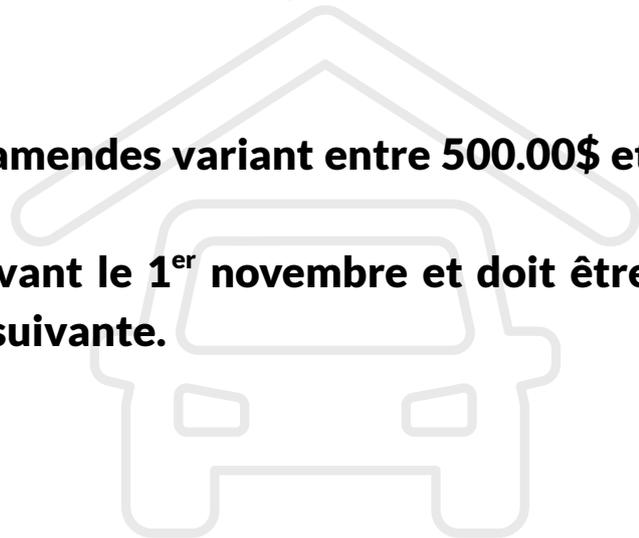
## Abri d'hiver pour automobile (Tempo)

Votre service de l'urbanisme désire vous rappeler que conformément aux dispositions contenues à l'article 7.2.7 du règlement de zonage #603 un Abri d'hiver pour automobile (Tempo) ne peut être installé qu'entre le 1er novembre d'une année et le 1er mai de l'année suivante. Hors de cette période, l'abri doit être entièrement démonté (toile et structure).

Aucun permis n'est requis.

Les contrevenants à cet article sont passibles d'amendes variant entre 500.00\$ et 4 000.00\$ (+ frais).

Bref, un abri d'hiver ne peut pas être installé avant le 1<sup>er</sup> novembre et doit être démonté, au plus tard, pour le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante.

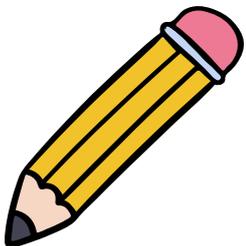


## Retour aux études de M. Alexis-Raphaël Gauthier

À l'été 2025, votre service de l'urbanisme a eu le plaisir d'accueillir M. Alexis-Raphaël Gauthier. M. Gauthier a, entre autres, contribué aux inspections de suivi des piscines résidentielles présentes sur le territoire et a accompagné le service dans la mise en place d'outils géomatiques. Les outils développés par M. Gauthier permettront au service de l'urbanisme de gagner en efficacité et en professionnalisme.

M. Gauthier est retourné aux études à la fin août 2025.

Le service de l'urbanisme tient à le remercier chaleureusement de son travail et lui souhaite bon succès dans la poursuite de ses études.



Au plaisir d'échanger avec vous,

Votre service d'urbanisme

## SERVICE INCENDIE

Le service incendie tient à vous mentionner qu'il est **STRICTEMENT** interdit d'allumer des feux à ciel ouvert. Il en va de la sécurité de tous les citoyens.

Les feux de branchages et les feux d'herbe, alimentés par le vent, sont plus propices à la propagation et à la perte de contrôle. De graves incidents peuvent alors survenir.

Le service incendie compte sur votre habituelle collaboration !



Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ?

Un feu à ciel ouvert se définit comme tout feu qui brûle ou qui pourrait se propager librement en produisant des étincelles. Les feux d'artifice sont inclus dans cette définition.

**Aux membres de la FADOQ nés en SEPTEMBRE**

*Joyeux  
Anniversaire*

- 4 Victor Bouchard
- 5 Germain Bouchard
- 6 Sylvie Tremblay
- 12 Aline Archambault
- 20 Carmelle Lavoie
- 27 Édouard Simard

**Aux membres de la FADOQ nés en OCTOBRE**

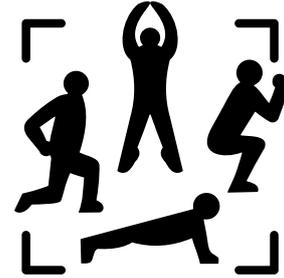
- 5 Rita Pelletier
- 7 Raymonde Racine
- 10 Jean Bouchard
- 10 Camille Tremblay
- 15 Micheline Simard
- 26 Céline Simard

**Aux membres de la FADOQ nés en NOVEMBRE**

- 3 Pierre Girouard
- 3 Jean-Guy Guay
- 4 Pierre Lavoie
- 6 Nicole Boulanger
- 16 Francis Bouchard
- 17 Nicole Bouchard
- 21 Renée Dufour
- 22 Dominique Gagné
- 23 Francine Côté
- 25 Jules-Hector Tremblay

## Club FADOQ La Montagne Dorée

Viactive reprendra dès le **vendredi 26 septembre** à la salle municipale, de 10 :00 à 11:00.  
C'est gratuit pour tous !



Qu'est-ce que Viactive ?

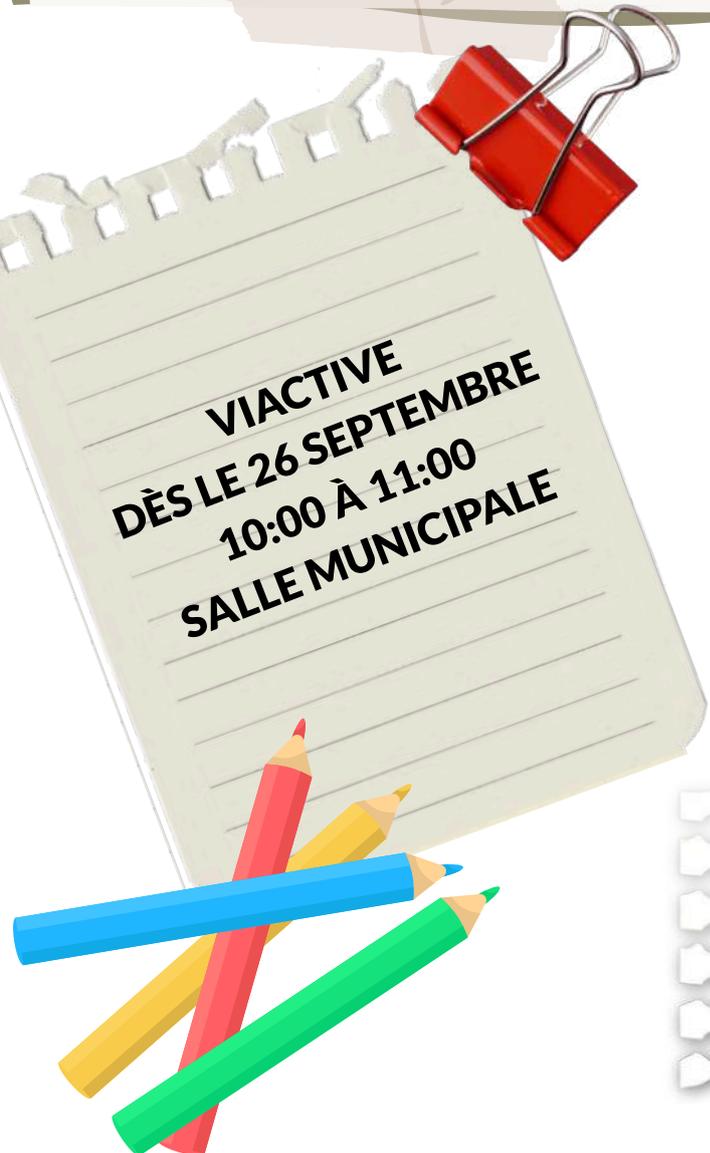
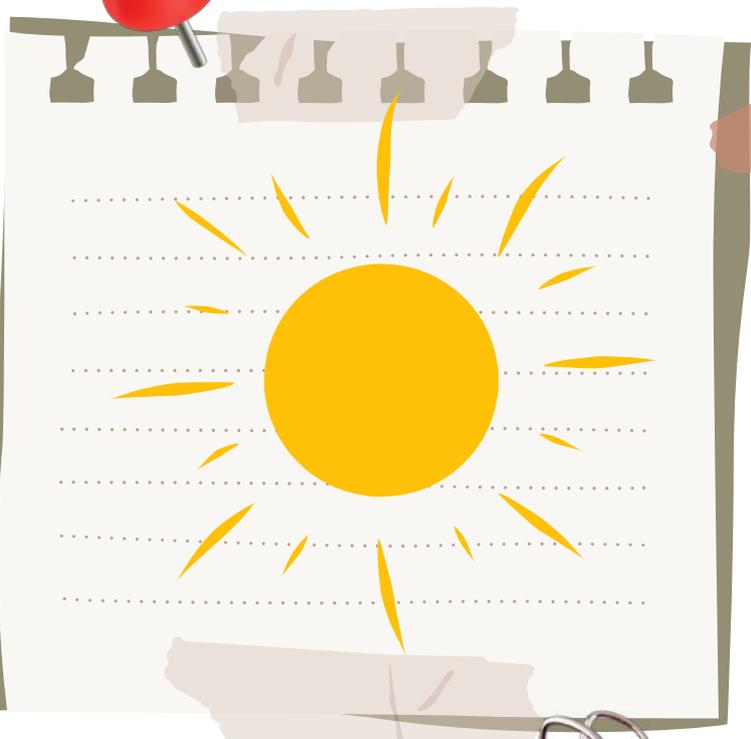
C'est un programme d'activité physique qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus intéressées à faire de l'activité en groupe et dont la condition physique leur permet (mobilité réduite ou non).

Pourquoi prendre part aux activités Viactive ?

- Intégrer et maintenir une pratique d'activités physiques sur une base régulière
- Profiter du plaisir de bouger en groupe
- Augmenter ses capacités physiques générales (endurance musculaire et cardiovasculaire, flexibilité et contrôle du poids)
- Briser l'isolement
- Améliorer sa santé physique et prévenir les maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, haute tension artérielle, diabète, hypercholestérolémie)
- Améliorer sa santé psychologique (gestion du stress, maintien des capacités cognitives)

**C'est un rendez-vous tous les vendredis jusqu'aux fêtes !**





**VIACTIVE  
DÈS LE 26 SEPTEMBRE  
10:00 À 11:00  
SALLE MUNICIPALE**

*L'équipe de la popotte nous revient  
dès le mardi 21 octobre 2025.  
Pour réserver, bien vouloir  
communiquer madame Rachel  
Lavoie au 418-632-1049.*

*La baseball poche débutera tous les  
mercredis soirs à 18h30 dès le 17  
septembre au coût de 2 \$. Rendez-vous  
sur place!*

# AVIS : TRAVAUX PUBLICS

**La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.**

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

## CHAPITRE 5

### MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

#### LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

#### COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

## CHAPITRE 10

### DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

#### CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

#### > CALENDRIER DE COLLECTE

##### JOURNÉES DE COLLECTE

<b>ORDURES :</b> <b>MARDI</b>
<b>RECYCLAGE :</b> <b>MERCREDI</b>
<b>COMPOST :</b> <b>JEUDI</b>

##### OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

##### RÉSIDUS VERTS

Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



##### ENCOMBRANTS

Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

**Matières non admises:** pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



# AVIS : TRAVAUX PUBLICS

## CALENDRIER DE COLLECTE

### PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138  
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

# 2025

#### JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES:  
MARDI**

**RÉCUPÉRATION:  
MERCREDI**

**COMPOST:  
JEUDI**

**COLLECTE REPORTÉE  
AU LENDEMAIN**

 Collecte des résidus verts sur réservation

 Collecte des encombrants sur réservation

#### GUIDE DU TRI

##### Déchets

Le plastique sans logo, les matières mélangées et autres objets.

**IMPORTANT** Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



##### Récupération

**CHANGEMENT IMPORTANT** pour la récupération au verso.

##### Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

**IMPORTANT** Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



#### JANVIER

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

#### FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

#### MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

#### AVRIL

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

#### MAI

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

#### JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

#### JUILLET

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

#### AOÛT

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

#### SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

#### OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

#### NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

#### DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

# SEPTEMBRE 2025

[www.calendrier.best](http://www.calendrier.best)

## ÉVÉNEMENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>1</b> Fête du travail Bureau municipal fermé	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b> Dek hockey Marché public coop. l'affluent	<b>6</b> Journée du patrimoine religieux Dek hockey	<b>7</b> Dek hockey
<b>8</b>	<b>9</b> • SÉANCE DU CONSEIL	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b> Dek hockey	<b>13</b> Ensemble J'ay pris amours, L'appel du large (Église) Dek hockey	<b>14</b> Dek hockey
<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b> Baseball poche	<b>18</b>	<b>19</b> À vos presto - salle municipale Dek hockey	<b>20</b> Dek hockey	<b>21</b> Dek hockey
<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b> Baseball poche	<b>25</b>	<b>26</b> VIACTIVE	<b>27</b> Jam de blues avec Mike Dewey (Domaine à Liguori)	<b>28</b>
<b>29</b>	<b>30</b>					

# ÉVÉNEMENTS

OCTOBRE 2025

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 • SÉANCE DU CONSEIL	2	3 VIACTIVE	4	5
6	7	8 Baseball poche	9	10 VIACTIVE	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26 Vote par anticipation
27	28	29	30	31		

# ÉVÉNEMENTS

## RETOUR SUR LA FÊTE DES RIVERAINS

Quel magnifique week-end nous avons vécu à l'occasion de la 3e édition de la Fête des Riverains, organisée cette année dans le cadre du 350e anniversaire de Petite-Rivière-Saint-François!

Merci à tous ceux et celles qui ont été des nôtres :

Nos familles participantes à la toute première course parent-enfant (wow, quelle énergie!)

Nos équipes de volleyball qui nous ont offert tout un spectacle!

Et un merci spécial au Club Med Charlevoix pour le superbe gâteau du 350e!

Merci également à tous nos partenaires et bénévoles qui rendent cette fête possible, année après année.

Revivez les meilleurs moments en images grâce aux superbes photos signées Alain Blanchette Photographie.

N'hésitez pas à identifier vos proches et à partager l'album pour faire rayonner notre belle communauté.

On se dit à l'an prochain!



1ère position



2ième position



3ième position



# ÉVÉNEMENTS

1ère position compétition



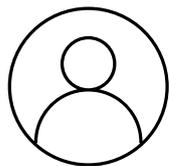
2e position compétition



3e position compétition



# CONSEIL MUNICIPAL



## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2025

Le conseil municipal adopte les projets de règlement 762, 763 et 764.

Le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour procéder aux entrevues et à l'embauche d'un (1) directeur(trice), service de la sécurité publique et de la sécurité incendie pour compléter l'équipe.

Le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour procéder aux entrevues et à l'embauche d'un (1) directeur (trice) général (e) adjoint (e) pour compléter l'équipe.

Le conseil municipal mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

Le conseil municipal autorise le directeur général et la greffière-trésorière adjointe à assister à la formation de l'ADMQ – section Québec 2025 et assumera les coûts reliés à l'inscription au montant de 200 \$, le remboursement des frais de déplacement, de l'hébergement et des repas.

Le conseil municipal approuve la réalisation du Plan municipal de sécurité civile (PMSC-V4) tel que présenté, autorise la réalisation de sept (7) Plans particuliers d'intervention (PPI) selon la formule proposée, autorise m. Stéphane Simard, directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution et que la dépense de 19 660,00 \$, plus les taxes applicables, soit imputée au poste budgétaire approprié.

Le conseil municipal achète cinq (5) billets à 175 \$ l'unité, plus les taxes applicables pour participer au 50<sup>e</sup> anniversaire de Tourisme Charlevoix, qui se tiendra le 20 novembre 2025.

Le conseil municipal modifie la résolution numéro 401224 selon les termes suivants :

QUE les paragraphes ci-dessous :

QUE la Municipalité accepte la soumission de Pointco inc. à l'égard des travaux dont elle est le donneur d'ouvrage, soit le Lot 2 (travaux de prolongement des services municipaux d'aqueduc et d'égout sur la rue du Quai et la rue du Couvent) au montant de 1 012 199.85 \$ (excluant les taxes);

QUE le conseil approuve les deniers nécessaires à la réalisation de l'objet de la présente résolution à même le Règlement d'emprunt no 747 tel qu'approuvé;

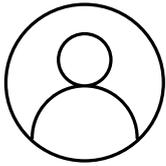
Soit remplacé par :

QUE la Municipalité accepte la soumission de Pointco inc. à l'égard des travaux dont elle est le donneur d'ouvrage, soit le Lot 2 (travaux de prolongement des services municipaux d'aqueduc et d'égout sur la rue du Quai et la rue du Couvent) au montant de 960 067.29 \$ (excluant les taxes);

QUE le conseil approuve les deniers nécessaires à la réalisation de l'objet de la présente résolution à même le Règlement d'emprunt no 747 tel qu'approuvé.



# CONSEIL MUNICIPAL

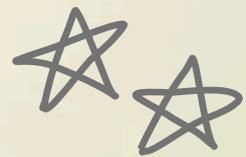


Retrouvez l'intégralité de nos  
règlements municipaux sur le  
site internet de la municipalité  
au [www.petiteriviere.com](http://www.petiteriviere.com)

Vous y trouverez également  
les comptes rendus des  
séances du conseil

Les séances du conseil sont en  
présentiel et aucune captation  
audio ou vidéo ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure  
organisation de la séance, nous  
vous informons que la période de  
question sera de 30 minutes et il  
sera permis de poser plusieurs  
questions en lien avec l'ordre du  
jour seulement, à la fin de la séance.



Prochaine séance ordinaire du  
Conseil Municipal  
A LA SALLE MUNICIPALE  
Mercredi le 1 octobre 2025  
à 19h30

6<sup>E</sup> ET DERNIER VERSEMENT  
DES TAXES MUNICIPALES :  
15 SEPTEMBRE 2025



**Profil recherché**

- Personne âgée de 16 ans et plus;
- Bon jugement;
- Facilité à travailler en équipe;
- Facilité à lire, comprendre et appliquer des instructions.

**Pour soumettre votre candidature vous devez compléter le formulaire, et ce, même si vous avez déjà travaillé lors d'élections antérieures.**

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	
Ville _____	Code Postal _____
Téléphone résidence _____	Téléphone cellulaire _____
Courriel _____	Date de naissance (année/mois/jour) _____

EXPÉRIENCES DE TRAVAIL LORS D'ÉLECTIONS PRÉCÉDENTES	
Avez-vous déjà travaillé à une élection municipale? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, en quelle année? _____ Poste occupé? _____	
Avez-vous déjà travaillé à une élection provinciale ou fédérale? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, en quelle année? _____ Poste occupé? _____	

DISPONIBILITÉS	
Svp, cocher le ou les dates disponibles :	
<input type="checkbox"/>	Jour de vote par anticipation le 26 octobre 2025 de 11h00 à 20h00
<input type="checkbox"/>	Jour de vote régulier le 2 novembre 2025 de 9h à 22h00

AUTRES INFORMATIONS	
Avez-vous accès à un ordinateur pour une formation en ligne, si nécessaire?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous à l'aise pour suivre une formation en ligne?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous habile à utiliser un logiciel informatique (Zoom ou teams)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous à l'aise de travailler avec le public?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Je déclare que les informations contenues dans le présent formulaire sont véridiques et que je n'ai pas omis aucune information pertinente.

Tout au cours du processus électoral, je m'engage, sans délai, à dénoncer au président d'élection, tout lien de parenté que je pourrais avoir avec l'un ou l'autre des candidats à la présente élection afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêt.

Nom du candidat : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé le \_\_\_\_\_<sup>e</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ 2025.

Signature : \_\_\_\_\_

Une banque de candidature sera établie et nous sélectionnerons à même cette liste pour combler les postes disponibles. Seules les personnes retenues seront contactées.

Faire parvenir ce formulaire dûment complété à l'attention de Madame Mylène Simard.

Courriel : [msimard@petiteriviere.com](mailto:msimard@petiteriviere.com)

Adresse : 1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François (Qc) G0A 2L0